



Les syndiqués de l'Université de Montréal, en grève, et de l'ABI, en lockout, sont venus nous présenter les développements de leurs conflits de travail. Ils remercient le SCFP-QC et les délégués du congrès pour leurs solidarités, l'aide et le support.

Les sections locales présentes au congrès offrent des dons en support aux 2 groupes de travailleurs.

Plusieurs milliers de dollars sont amassés en solidarité avec leurs combats



Le mercredi, sur l'heure du midi les délégués du congrès sont sortis manifester au parlement de Québec pour des services publics comme l'éducation, la santé et Hydro-Québec et contre les privatisations.

## **Les participants ont aussi procédé à un vote pour le prochain vice-président du secteur énergie et des directeurs.**

### **Nomination du VP**

**secteur énergie :** Sylvain Dubreuil

### **Directeurs secteur énergie :**

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| 1- Robert Claveau   | 3- Dominic Champagne |
| 2- Stéphane Michaud | 4- Chantal Vincent   |

**Félicitations à tous!**

Le Congrès du SCFP-Québec s'est terminé le vendredi 17 mai. Les congressistes ont terminé les travaux concernant les résolutions et amendements aux statuts et procédé aux votes suivants:

**Élection à la présidence du SCFP-Québec :** Denis Bolduc  
**Élection au poste de Secrétaire général :** Benoit Bouchard

Élection et assermentation des vice-présidents, des directrices/directeurs et de la personne vérificatrice.

Nos confrères **Sylvain Dubreuil** a été élu VP, du secteur énergie et **Stéphane Michaud**, élu à un des postes de Directeur.



Pour l'heure du midi du jeudi les délégués du 1500 ont assisté à la conférence du Conseil québécois des autochtones, Marcel Godbout nous a expliqué les efforts de la nation Wendake pour faire revivre leur langue.

**Emmanuël Patola**, Responsable du comité provincial de communication

## La « cabane à Lionel » au Quatorzième Gala national des Grands Prix santé et sécurité au travail



Lors du quatorzième Gala national des Grands Prix santé et sécurité au travail, le 30 avril dernier, la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec de la CNESST a honoré **Hydro-Québec Production - Atelier mécanique de Shawinigan**, couronné Lauréat Argent dans la catégorie Innovation - Organismes publics.

Auparavant, le soudeur qui opérait le robot de meulage se trouvait à proximité de la pièce à meuler, soit une des directrices servant à contrôler le débit de l'eau dans une turbine. Celui-ci était exposé à plusieurs risques. La poussière en suspension et le bruit affectaient aussi tous les soudeurs de l'atelier. Une cabine insonorisante a été fabriquée pour contenir le bruit et la poussière de métal et arrêter les particules en rotation, advenant le bris d'une meule.

Voyez l'édition de mars 2019 de ce journal pour plus d'information sur cette excellente idée.

*«Félicitations à toute la gang de l'Atelier mécanique de Shawinigan, je suis extrêmement fier de chacun d'entre vous et continuez votre excellent travail tout en respectant les encadrements de santé sécurité».*

- **Pierre Mac Donald**,  
Président de la région Mauricie

*«Félicitations, encore un bel exemple d'améliorations venant des travailleurs ! Avec de l'énergie et notre créativité, on améliore nos conditions... Bel exemple à suivre !».*

- **Bruno Charrois**,  
Président de la région Abitibi-Témiscamingue

*«Bravo pour votre très belle innovation pour améliorer la santé et la sécurité. Ceci est la preuve que les travailleurs ont l'expérience et l'ingéniosité pour améliorer les façons de faire. Encore bravo !».*

- **Dany Bolduc**,  
Président de la région Saguenay- Lac-St-Jean-Chibougamau

*«Félicitations, l'initiative dont ces travailleurs et travailleuses ont fait preuve a donné des résultats. Espérons que ce résultat donnera de la motivation à ceux qui ont des idées pour améliorer nos conditions de travail. Bravo !».*

- **William Castonguay**,  
Président de la région Matapedia

*«Encore une fois, très bel exemple de l'expertise, de l'innovation et du leadership des membres du 1500. Félicitations à tous les membres de l'atelier, très belle gang, que je retournerai voir dès que j'en aurai l'occasion pour vous saluer. Bravo encore».*

- **Stéphane Michaud**,  
Président provincial

*Félicitations  
à toute l'équipe !*

**Emmanuël Patola**  
Responsable  
du comité provincial  
de communication

## Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail

Le 29 avril dernier, l'exécutif provincial et les membres des comités provinciaux du SCFP-1500 se sont réunis devant le mémorial en hommage aux travailleurs/euses syndiqués-es d'Hydro-Québec qui ont perdu la vie au travail, en compagnie de nos consœurs et confrères du SCFP-957, du SCFP-2000 et du SCFP-4250, pour honorer les travailleuses et travailleurs décédés sur les lieux de travail, mais aussi pour rappeler à tous qu'il faut se battre pour les vivants afin de prévenir d'autres tragédies.

Fait à noter, des représentants de la direction d'Hydro-Québec se sont joints à nous pour une première fois afin de souligner ce jour de commémoration.

**André Dion**, du CPSS 1500, a présenté la déclaration des travailleuses et travailleurs :

**Anne Filiatral**, du CPSS 1500, a mentionné qu'en 2018 au Québec, **226** travailleuses et travailleurs sont décédés, **62** des suites d'un accident de travail et **164** des suites d'une maladie professionnelle. **103 406** travailleuses et travailleurs ont subi des lésions professionnelles, **91 711** ont été victimes d'un accident du travail, soit **251** victimes par jour et **11 695** sont atteintes d'une maladie professionnelle.

**Dominic Champagne**, président du SCFP-2000, a réitéré qu'un décès au travail est inacceptable et que des blessés engendrent de grands drames humains. Serge Boudreau, responsable CPSS 957, a souligné qu'un décès est toujours un fait très marquant et que nous devons, tous ensemble, nous occuper de santé-sécurité au travail.

**28 avril, jour de deuil**

**Déclaration des travailleuses et travailleurs :**

Le Jour de deuil nous permet de nous tenir côte à côte avec les travailleuses et travailleurs du monde entier afin de nous souvenir des personnes qui sont mortes au travail et pour réfléchir sur ce qui doit être fait pour prévenir d'autres morts et accidents.

**Le 28 avril,**

**Nous nous souvenons** de toutes les personnes victimes de maladies professionnelles, d'accidents du travail ou qui sont mortes au travail;

**Nous nous souvenons** des enfants devenus orphelins et des familles confrontées à des difficultés et à des privations;

**Nous nous souvenons** des jeunes travailleuses et travailleurs dont le taux d'accidents mortels et non mortels est beaucoup plus élevé que celui des travailleuses et travailleurs d'âge mûr;

**Nous nous souvenons** des travailleuses dont les dangers ne sont pas souvent reconnus voire même ignorés par les études sur la santé;

**Nous nous souvenons** des victimes d'accidents du travail qui sont obligées de continuer à travailler faute d'être indemnisées de manière juste;

**Nous nous souvenons** des familles et des amis qui doivent prendre soin des travailleuses et travailleurs malades ou blessés.

Le Jour de deuil est issu des valeurs du mouvement syndical. Ce sont les travailleuses et travailleurs qui l'ont créé à la suite de leur lutte constante pour des conditions de travail décentes et sécuritaires. En nous rappelant que les luttes syndicales nous aident à obtenir des lois et des mesures de protection qui rendent nos lieux de travail sécuritaires :

**Nous déclarons** qu' « un tort fait à l'une ou à l'un d'entre nous est un tort fait à tous »;

**Nous exigeons** l'application des lois sur la santé et la sécurité au travail;

**Nous dénonçons** ceux pour qui le profit vient avant la santé des travailleuses et des travailleurs;

**Nous revendiquons** notre droit à des lieux de travail sans danger et au respect au travail.

Le 28 avril, nous affirmons à nouveau notre solidarité et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail et nous déclarons à toutes et à tous que nous pleurons les morts et que nous luttons pour les vivants.



**Stéphane Michaud**, président du SCFP-1500, rappelle la grande motivation du 1500 de faire tout en son pouvoir pour ne pas ajouter d'autres noms au mémorial, «*On peut arriver à s'améliorer par l'éducation et non par la répression*» mentionne-t-il.

**Marc Boucher**, Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, a réitéré l'engagement de mettre les travailleurs

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

### *REA en période de PURS*

Comme nous le savons tous, lors de pannes majeures, pour pouvoir rétablir le service le plus rapidement possible, l'entreprise utilise des équipes d'un peu partout en province (PURS). Ces travailleurs doivent effectuer des tâches colossales et cela dans des temps qui sont relativement courts.

Malheureusement, et cela, malgré les mesures qui sont prises et la sensibilisation qui est effectuée auprès des travailleurs, des accidents peuvent se produire et des situations dangereuses peuvent être constatées.

La meilleure manière de faire lorsque l'on veut éviter que de tels événements se reproduisent est de bien analyser ce qui est arrivé, pour pouvoir émettre de bonnes recommandations. Ce qui est constaté par contre est que pendant les PURS des événements se produisent et ne sont pas toujours déclarés ou, s'ils le sont, ils ne sont pas vraiment analysés.

C'est pourquoi nous tenons à vous sensibiliser sur l'importance de rapporter les événements à votre gestionnaire ou à la personne responsable de vous lors du PURS et de remplir un REA. Cela permettra de mettre en marche le processus d'analyse et qui sait, de peut-être éviter qu'un événement malheureux de ce type puisse survenir à un de vos confrères.

au premier plan en matière de santé-sécurité au travail et il précise «*Travaillons ensemble, car la force de l'équipe fait la différence*». Nous remerciant de l'opportunité, **Éric Filion**, Président d'Hydro-Québec Distribution, a mentionné être «*engagé en santé-sécurité; zéro accident, c'est possible!*». **Lucie Dandois**, directrice santé-sécurité, nous rappelle que «*travailleurs ou gestionnaires, nous sommes avant tout des humains*» qui doivent tous travailler à améliorer la santé et la sécurité au travail.

Pour conclure, **Alexandre Boulé**, du CPSS 1500, mentionne que ce Jour de deuil, c'est aussi le moment de prendre conscience que personne n'est à l'abri d'un accident. Cela affecte non seulement le travailleur, mais aussi tous ses proches (parents, conjoint, collègues, amis). Parlez santé et sécurité du travail avec votre entourage afin d'éviter que d'autres vies soient brisées.

**Emmanuël Patola**  
Responsable  
du comité provincial  
de communication

VOTRE COMITÉ PROVINCIAL  
SANTÉ ET SÉCURITÉ



Alexandre Boulé, André Dion,  
Anne Filiatrault, Benoit Mitchell,  
membres CPSS

# L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE...

Les journées thématiques qui ont cours tout au long de l'année sont souvent une belle occasion de faire de la sensibilisation, de susciter des réflexions, des échanges et de faire avancer les droits humains sur des sujets auxquels un grand nombre de gens font face au quotidien.

Une de celle là se tient le 17 mai : la JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE. Elle marque l'anniversaire du retrait de l'homosexualité de la liste des maladies et troubles mentaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au début des années 90.

Depuis, on avance lentement vers la reconnaissance de ce qu'on nomme maintenant ***diversité sexuelle, corporelle et de la pluralité de genre***. Un exemple : la Charte Québécoise incluait déjà l'orientation sexuelle comme un des motifs prohibés de discrimination mais en juin 2016, l'identité de genre et l'expression de genre y ont été ajoutées.

Concernant les groupes et/ou comités oeuvrant pour les droits LGBT, leurs acronymes sont devenus plus complexes au fil du temps, à mesure qu'on souhaitait représenter et respecter toute la diversité. Aux LGBT sont venus s'ajouter un autre T, puis Q, puis I et 2+. Une réflexion s'amorce à la recherche de termes accessibles et facilitants en gardant le souci

que ce soit représentatif, sans exclusion. La FTQ en est un exemple, voici le nouveau nom : Comité sur la diversité sexuelle, corporelle et de genre.

Plus près de nous, il reste du travail à faire dans nos milieux de travail puisqu'au 1500, sur plus de 6 000 membres, nous n'avons que très peu de confrères qui s'identifient gais. C'est clair que ça demeure un grand tabou.

On pourrait penser que c'est plus simple pour les consœurs qui sont plus nombreuses à s'identifier lesbiennes, cependant, un trop grand nombre subit encore fréquemment des situations déplaisantes et est victime de préjugés. Ça s'accentue lorsqu'elles deviennent parents. En 2019, ça ne devrait plus se produire.

Si vous êtes dans cette situation, votre syndicat peut vous supporter, vous référer.

D'autres situations auxquelles on ne pense pas peuvent se présenter ou se présenteront dans votre quotidien pour lesquelles il est possible de s'outiller.

Par exemple, un confrère ou une consœur pour qui, du jour au lendemain, les « jokes de fifs » sont devenues insupportables et qui réagit fortement. Ça pourrait arriver quand on vient d'apprendre que son enfant ou un ami de longue date est gai et qu'on trouve ça difficile à accepter.

L'arrivée d'une personne trans dans votre groupe ou un compagnon, une compagne de travail qui amorce sa transition pourrait être déstabilisant pour certaines personnes. En plus des ressources déjà mentionnées, il y a la Fondation Émergence qui a produit un guide d'information sur l'intégration des personnes trans en milieu de travail. Il a été élaboré en partenariat avec l'Aide aux Trans du Québec (ATQ).

Le 1500 invite ses membres à **apporter leur contribution par des gestes concrets :**

- Affirmer que l'homophobie n'est pas acceptable lorsque vous en êtes témoin.
- Porter une attention aux mots blessants qu'on utilise sans y penser et les remplacer par des mots plus neutres.
- S'informer (voir les références à la fin de cette article).



# C'EST PAS SYNDICAL

- Dire à vos enfants que votre amour est inconditionnel.
- Partager des articles, des reportages ou des œuvres favorisant la tolérance.

**Parce que « La violence et le harcèlement ne devraient jamais faire partie du travail »**



**Carole Martin et Joëlle Ravary**  
Responsables du comité provincial DDLP

## Le saviez-vous

La parade de la Fierté Gai de Montréal se déroulera le 18 août prochain.

Le 1500 se joindra à la FTQ et au SCFP-Québec pour y participer.

Joignez-vous à nous ! C'est un évènement festif, n'hésitez pas à venir en famille.

Pour nous trouver sur place : repérez le char et les drapeaux à l'effigie de nos syndicats (1500, SCFP et FTQ).

Pour les membres qui souhaitent être solidaires mais ne peuvent participer à cet évènement, sachez qu'il se tient des activités de la Fierté partout au Québec tout au long de l'été.



## Voici un petit lexique du LGBTTI :

- **Lesbienne:** Femme qui éprouve une attirance sexuelle pour d'autres femmes.
- **Gai:** Personne qui éprouve une attirance sexuelle pour une personne du même sexe. Le mot est utilisé le plus souvent pour désigner des hommes homosexuels.
- **Bisexuelle:** Personne qui éprouve une attirance sexuelle tant pour les hommes que pour les femmes.
- **Transsexuelle:** Personne qui change son anatomie dans le cadre d'une transition afin de vivre comme une personne de l'autre sexe.
- **Transgenre:** Personne dont l'identité sexuelle, l'expression sexuelle ou l'apparence physique ne correspondent pas aux attentes conventionnelles en matière de masculinité ou de féminité.
- **Intersexuée:** Personne née avec une combinaison d'anatomie mâle et femelle.
- **Queer :** Personne qui choisit ce terme pour dire qu'elle fait partie de la diversité sexuelle et/ou de la pluralité des genres. Elle est donc non-hétérosexuelle, et/ou non-cisgenre. C'est une forme *d'empowerment* de se réapproprier un terme autrefois insultant. Plusieurs personnes *queers* incluent également un aspect politique de rejet des normes sociales dans cette auto-identification.

<https://www.fondationemergence.org/>



**Canadian Labour Congress**

**Congrès du travail du Canada**

<http://congresdutravail.ca/news/news-archive/journee-internationale-contre-lhomophobie-la-transphobie-et-la-biphobie> OU SUR



DU : <http://scfp.qc.ca/comite-du-triangle-rose-du-scfp-quebec/>

OU SUR



# LE 1500



**LE 1<sup>ER</sup> MAI, LE 1500 A MARCHÉ POUR UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS ÉGALITAIRE**



Cette année, c'est sur le thème **«Pour le Québec qu'on veut»** que les organisations participantes ont marché ensemble pour revendiquer :

- Des services publics de qualité, accessibles et gratuits... pour le Québec qu'on veut.
- Un régime d'assurance-médicaments public et universel... pour le Québec qu'on veut.
- Une lutte contre les changements climatiques... pour le Québec qu'on veut.
- Une fiscalité juste où chacun paie sa part ... pour le Québec qu'on veut.
- Des ressources humaines et financières nécessaires en éducation et en santé... pour le Québec qu'on veut.
- Des emplois de qualité pour vivre décemment... pour le Québec qu'on veut.
- Une société ouverte à la diversité... pour le Québec qu'on veut.
- Un mouvement syndical fort... pour le Québec qu'on veut.
- Une meilleure conciliation travail-étude-vie personnelle... pour le Québec qu'on veut.
- Des emplois sécuritaires... pour le Québec qu'on veut.
- De bonnes retraites... pour le Québec qu'on veut.
- De bonnes conditions de travail, partout... pour le Québec qu'on veut.

# EN ACTION !

**Le 25 mai,  
le 1500 et 5 000  
personnes ont  
marché en  
solidarité  
avec les  
travailleurs et  
travailleuses d'ABI  
et leurs familles.**

Des gens de New York,  
Toronto, Sudbury,  
et de toutes les régions  
du Québec sont également  
venus.



Plusieurs centrales syndicales sont venues appuyer les lockoutés, CSN, CSD, CSQ, FTQ et SCFP à la Grande marche familiale d'ABI.



## ***Solidarité !***

Les enjeux de ce lockout au <https://www.metallos.org/enjeux/lockout-abi/>

# LE 1500 À VOTRE SERVICE !



**SEMHQ** | SYNDICAT DES EMPLOYÉ·ES  
DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC  
Section locale 1500 • SCFP - FTQ

<b>PROVINCIAL :</b> Président : Stéphane Michaud Secrétaire général : Sylvain Dubreuil 1010, rue de Liège Est - 3 <sup>e</sup> étage Montréal Qc H2P 1L2	⌚ 514.387.1500 SANS FRAIS ▼ 1 800.361.8526 TÉLÉC. : 514.387.2411	semhq@scfp1500.org <a href="http://www.scfp1500.org">www.scfp1500.org</a>
<b>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :</b> Bruno Charrois 201, rue du Terminus Ouest - Bureau 2602 Rouyn-Noranda Qc J9X 2P7	⌚ 819.762.4422 TÉLÉC. : 819.762.0208	president.abi@scfp1500.org
<b>BAIE-JAMES :</b> Marc Côté 1010, rue de Liège Est - 3 <sup>e</sup> étage Montréal Qc H2P 1L2 (adresse postale)	⌚ 418.480.0332	marc1500bj@hotmail.com
<b>LAURENTIDES :</b> Irénée Boudreault 287, rue Saint-Georges St-Jérôme Qc J7Z 5A2	⌚ 450.432.1500 TÉLÉC. : 450.432.8003	laurentides@scfp1500.org
<b>MAISONNEUVE :</b> Luc Corriveau Adresse du bureau provincial	⌚ 514.387.6785 TÉLÉC. : 514.387.5035	maisonneuve@scfp1500.org
<b>MANICOUAGAN :</b> Frédéric Savard 1041, rue Mingan - Bureau 208 Baie-Comeau Qc G5C 3W1	⌚ 418.589.3241 TÉLÉC. : 418.589.0500	president.man@scfp1500.org
<b>MATAPÉDIA :</b> William Castonguay 2, rue St-Germain Est - Bureau 604 Rimouski Qc G5L 8T7	⌚ 418.724.5920 TÉLÉC. : 418.724.0533	president.mat@scfp1500.org
<b>MAURICIE :</b> Pierre MacDonald 7080, boul. Marion - Bureau 207 Trois-Rivières Ouest Qc G9A 6G4	⌚ 819.693.1500 TÉLÉC. : 819.693.6434	president.mau@scfp1500.org
<b>MONTMORENCY :</b> Alexandre Bussières 5050, boul. des Gradins - Bureau 200 Québec Qc G2J 1P8	⌚ 418.624.2811 TÉLÉC. : 418.624.9266	president.mon@scfp1500.org
<b>RICHELIEU :</b> Philippe Daneau 6705, boul. Chevrier - Bureau 206 Brossard Qc J4Z 3T9	⌚ 450.926.1500 TÉLÉC. : 514.926.1525	president.ric@scfp1500.org
<b>SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU :</b> Dany Bolduc 2679, boul. du Royaume - Bureau 210 Jonquière Qc G7S 5T1	⌚ 418.699-5130 TÉLÉC. : 418.699.0972	bolduc.dany@scfp1500.org
<b>ST-LAURENT :</b> Sylvain Clermont Adresse du bureau provincial	⌚ 514.387.9359 TÉLÉC. : 514.387.2411	stlaurent@scfp1500.org

## Entrevue avec Sylvie Soulard Directrice générale Caisse Desjardins Hydro

Ayant à son actif un parcours plus que prometteur, au service du Mouvement Desjardins depuis 30 ans, dont 24 à la Caisse Hydro, Directrice générale de la Caisse Hydro depuis 20 ans, détentrice d'un MBA en finance, Sylvie Soulard a pris la tête de la Caisse en situation de redressement. Maintenant, avec un volume d'affaires de 800 M \$, « *c'est avec fierté que nous pouvons constater le travail accompli* ».

### Voulez-vous garder votre Caisse ?

Dans ce contexte difficile, les syndicats SCFP d'Hydro-Québec se sont réellement impliqués pour garder leur Caisse puisqu'en 1997-1998, ils ont collaboré à la relancer. En devenant membres à l'assemblée générale, les syndiqués ont exprimé leur position au point de vue administratif. Le Conseil d'administration regroupait non seulement des postes cadres ou des retraités, mais également des gens des métiers, ce qui a permis à la Caisse de redevenir la caisse des employés qu'elle est aujourd'hui.

### Pourquoi avoir notre caisse ?

La raison pour laquelle plusieurs groupes tels que l'association des pompiers ou travailleurs d'une ville ont leurs caisses, c'est dans l'objectif de travailler ensemble vers un service concentré sur les réalités et les particularités de chaque membre.



Les gens de la Caisse Desjardins Hydro sont formés selon les conditions de travail d'HQ et les conventions en cours. **Les conseillers financiers de la Caisse offrent une analyse à la fois personnelle et objective à chaque membre**, contrairement à une institution qui se concentre sur les profits ! La rapidité des services, la facilité de rejoindre chaque expert, leurs connaissances et surtout leur souci d'offrir à chaque employé d'Hydro un service à la hauteur de leurs attentes, voilà ce qui différencie la Caisse Hydro !

Le 6 juin prochain, la Caisse fera le lancement de son programme **Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)**. La Caisse Hydro contribuera financièrement à des projets et/ou activités proposés par des employés d'Hydro qui favorisent le développement durable, des activités récréatives à Hydro, des projets pour améliorer notre environnement de travail, ou l'obtention d'une bourse d'études aux employés ou membres de leur famille, le FADM sera très utile!

**Gardez en tête que la Caisse Hydro est avant tout une coopérative qui s'appuie sur la force collective d'un groupe de travailleurs, ce qui veut dire que plus il y aura de membres du 1500, plus les avantages seront nombreux et plus l'impact sera grand !**

**Emmanuël Patola**  
Responsable du comité provincial  
de communication

## Rétrospective des évènements à partir de 1956 à nos jours :

- ✓ 1956 : création de la première Caisse d'économie des employés d'Hydro-Québec.
- ✓ 1957 : première assemblée générale annuelle.
- ✓ 1979 : migration avec Desjardins.
- ✓ 1<sup>er</sup> avril 2002 : fusion des caisses d'économie Desjardins de Saint-Jérôme, Québec, et Montréal qui donne naissance à la nouvelle Caisse d'économie Desjardins Hydro, qui dessert tous les employés et retraités d'Hydro-Québec, où qu'ils soient au Québec.
- ✓ Aujourd'hui : la Caisse Desjardins Hydro compte 30 employés et 7 500 membres, partout au Québec.

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE  
CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40064011  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée  
au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS**  
**D'HYDRO-QUÉBEC**, 1010, rue De Liège Est, 3e étage  
Montréal (Québec) H2P 1L2  
514 387.1500 / 1 800.361.8526



## Un REER+ profitable qu'un REER ordinaire

Un REER permet d'épargner en reportant à plus tard l'impôt à payer sur le montant que vous économisez. Ce que le REER+ fait de plus qu'un REER ordinaire, c'est qu'il vous fait économiser 30 % plus d'impôt<sup>1</sup>. En économisant plus d'impôt, vous épargnez encore plus vite. Et ces économies d'impôt supplémentaires vont directement dans vos poches !

### Pour un REER de 1000 \$

➤ REER ordinaire



➤ REER+ au Fonds



➤ Avec la **retenue sur le salaire** du REER+, vos cotisations sont prélevées à même votre paie par votre employeur. Ce qui fait que vos 30 % d'économies d'impôt de plus vous sont remises **immédiatement** à chaque paie plutôt qu'au moment de votre déclaration de revenus. Ça vous fait donc des versements beaucoup plus petits.

➤ Si vous préférez, les **prélèvements bancaires automatiques** sont l'autre façon flexible d'épargner. Ils vous permettent de prélever dans votre compte bancaire le montant que vous souhaitez investir, à la fréquence que vous voulez.

### ➤ 16,35 \$<sup>2</sup> PAR PAIE.

Voilà ce qu'il en coûte pour avoir 1000 \$ de REER+ par année.

## Prêt à épargner avec le REER+ au Fonds ?



➤ Appelez au **1 800 567-3663**  
(du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h)



➤ Visitez notre site  
[fondsf1.com](http://fondsf1.com)

<sup>1</sup> Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds, sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5 000 \$.

<sup>2</sup> Exemple basé sur l'année d'imposition 2018, pour une personne ayant un revenu annuel imposable de 40 000 \$, à un taux d'imposition marginal de 27,5 %, et recevant 26 paies par année dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants indiqués sont des simulations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsf1.com](http://fondsf1.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.